



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-17876>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-17876**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Métropole Nice Côte d'Azur (06)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20003019500115

Ville : NICE CEDEX 4

Code postal : 06364

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : 224N0450 - Maintenance et évolution du logiciel de gestion de billetterie et du contrôle d'accès des parcs et musées

Code CPV principal - Descripteur principal : 72267100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation est lancée suivant la procédure : Procédure passée sans publicité ni mise en concurrence préalable - R.2122-3-3° portant diverses modifications du Code de la commande publique. Le marché est passé en groupement de commandes. Les membres du groupement sont la Métropole Nice Côte d'Azur et la Ville de Nice. Le coordonnateur du groupement est la Métropole NCA. Accord-cadre à bons de commande : - Montant minimum : 5 000,00 EUR. - Montant maximum : 600 000,00 EUR. En valeur en EUR H.T. Répartition financière entre les membres du groupement : Métropole Nice Côte d'Azur : - Montant minimum annuel : 5 000 EUR HT. - Montant maximum annuel : 500 000 EUR HT. Ville de Nice : - Pas de montant minimum annuel. - Montant maximum annuel : 100 000 EUR HT. Durée (hors reconduction) : 12 mois. Nombre de reconductions éventuelles : 3. Début du marché : À la notification du contrat. Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C. T.P.

Critères d'attribution : L'offre économiquement avantageuse a été appréciée en fonction du critère unique de prix.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Marché notifié le 31.01.2025.CANDIDAT RETENU : Société VIVATICKET dont le siège social est situé 3 Avenue Gustave Eiffel - 86360 -CHASSENEUIL-DU-POITOU. Le candidat retenu a proposé un montant prévisionnel à la PFU de : 295 905,80 EUR HT, après négociation. Date de conclusion du contrat : 28/01/2025. Possibilité d'introduire un recours de plein contentieux et un recours pour excès de pouvoir, contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou leur notification conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, ces deux recours pouvant être assortis d'un référé suspension prévu à l'article L 521-1 du code de justice administrative. Possibilité d'exercer un recours contre la validité du contrat conclu le 31/01/2025 dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution valant publicité de la décision de signer. Vous pourrez consulter ce contrat à la Direction des Contrats Publics -1/3 ROUTE DE GRENOBLE-LE CONNEXIO -Nice Cedex 04 - 4ème étage. Tél. +33.04.97.13.44.70 / Fax +33.04.97.13.29.19 Mail noura.fabre@nicecotedazur.org

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/02/2025